

Paris, le 17 mars 2020

## COVID-19 Note du Président de la Fédération des Ascenseurs

Comme nous vous l'avons précisé hier soir, compte tenu de la gravité de la situation, nous avons pu partager avec le Ministre du Logement, Julien DENORMANDIE, cet après-midi.

Le Ministre a souhaité rappeler ce « moment de gravité auquel nous sommes tous confrontés, sans autres solutions que les décisions prises par le gouvernement. Ce sont des mesures difficiles, radicales, sans précédent, évolutives, avec des questions qui peuvent être sans réponses pour l'instant et nécessitant une adaptation en continu ».

### Sur le maintien de l'activité économique de façon générale, il a précisé :

- Le confinement vise à maintenir chez eux, jeunes, étudiants, retraités et évidemment tous ceux qui peuvent faire du télétravail. L'objectif est de réduire au maximum les interactions sociales et donc de diminuer considérablement le risque de diffusion du virus.
- L'activité professionnelle doit néanmoins être maintenue, pour tous ceux qui sont sur le terrain, en respectant les règles sanitaires.
- **Pour les chantiers, la maintenance, il n'y a pas d'interdiction de travailler.** Il faut respecter les consignes des autorités de santé et se conformer aux règles sur le déplacement. Nécessité de donner des **autorisations téléchargeables** et/ou carte professionnelle. Si problème d'enfant, il faut voir l'assurance maladie pour déclaration de garde d'enfants.
- Il n'y a pas de secteurs autres que ceux interdits par le décret publié samedi dernier pour lesquels de nouvelles interdictions seraient intervenues. **Votre secteur perdure.**

La Fédération des Ascenseurs a exposé les difficultés concrètes remontées par nos adhérents.

En termes de chantiers de construction et travaux : nous faisons face à des arrêts imposés par les donneurs d'ordre et à un manque de directives claires.

Pour la maintenance, des problèmes sont rencontrés concernant :

1. La circulation des techniciens
2. sur site, le principe général de barrière sanitaire est possible lors d'opération de maintenance, ce n'est pas le cas lors d'intervention pour passager bloqué : pas de masques disponibles, d'où notre demande d'autorisation pour en récupérer. Difficulté également d'accès à des points d'eaux
3. risque de rupture d'approvisionnement pour les pièces détachées
4. les centres d'appels fonctionnent.

Monsieur le Ministre nous a confirmé les points suivants :

- Les chantiers peuvent continuer. Cet objectif va être rappelé à l'ensemble des acteurs concernés. La difficulté est évidemment de pouvoir assurer les conditions d'hygiène et de sécurité.
- Circulation : il prend acte des difficultés rencontrées (établissement des attestations en format pdf, pas de carte professionnelle, ...). Son cabinet fait le point avec la cellule interministérielle de l'Intérieur.
- Masque : la question de l'utilisation des masques relève des directives données par le Ministère de la Santé. Les masques sont essentiellement utilisés pour les professionnels de la santé, qui luttent pour soigner nos concitoyens et pour les personnes infectées.

**En conclusion, la FAS demande un écrit ministériel sur la continuité de l'activité dans notre domaine, afin de faciliter les relations avec techniciens et clients.  
La réponse du Ministre, "la maintenance c'est clair, doit continuer".**

Nous disposons maintenant d'un contact régulier avec le Ministre et son cabinet et les discussions vont se poursuivre afin de déterminer un cadre sécurisé et équilibré permettant un exercice normal de notre métier tant pour les habitants que pour nos techniciens.

Dans ce moment d'extrême gravité, nous rappelons à tous l'engagement de notre profession pour aider nos concitoyens et participer à l'effort national.



**Guillaume Fournier Favre**  
Président de la Fédération